

correspondants que beaucoup de connaisseurs en laines ne semblent pas partager.

« En rendant un hommage mérité aux efforts que vous faites pour développer votre patrie commerciale, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de croire à mes meilleurs sentiments.

PAUL PERRARD

« Adresse continuez-jusqu'à la Bourse de Londres.

« *Membre de la Société de Statistique de Londres.*

Note de la rédaction. — Nous insérons bien volontiers la lettre de M. Perrard mais nous ne faisons pas de son contenu la signature des obligataires communications de l'honorable courtier.

NORD

Cour d'assises du Nord.

La chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Douai vient de renvoyer devant la Cour d'assises du Nord pour la prochaine session, le sieur Danois, voyageur de commerce, qui est, en son nom, accusé de s'être livré à des tentatives sur la personne d'une dame avec laquelle il se trouvait seul dans un compartiment de chemin de fer.

Aniche.

On annonce que M. Devez, frappé par des douleurs d'ordre privé vient de remettre à M. le sous-préfet sa démission de maire d'Aniche.

BELGIQUE

La Belgique et les expériences de M. Pasteur.

Deux médecins belges, les docteurs de Bruyn et Proeters, viennent d'être officiellement chargés de suivre les expériences de M. Pasteur et d'adresser un rapport au gouvernement.

Le Pavillon du Cambodge.

On nous écrit d'Anvers le 4 février :

« C'est aujourd'hui que le comte de Montebello, ministre de France à Bruxelles, a remis au nom de la France, à la ville d'Anvers, le pavillon du Cambodge qui avait été un des succès de l'exposition. Le bourgmaster de Vaal, a reçu officiellement le don fait à notre métropole commerciale.

Le gouvernement belge s'était fait représenter à cette solennité par M. Vergote, gouverneur du Brabant.

Aux paroles de sympathie pour la Belgique et pour Anvers, prononcées par le comte de Montebello, M. de Vaal a répondu par de chaleureux remerciements.

Après quoi, le ministre de France a annoncé au bourgmaster d'Anvers qu'il était, par décret du Président de la République française, nommé bourgmaster de la Région d'Anvers.

L'accident de chemin de fer de Froyennes.

Le dimanche 27 janvier, vers 11 heures, un train avait tamponné, près de Tournai, une voiture. Voici quelques détails sur cet accident, qui n'a pas eu, heureusement, les suites terribles qu'on aurait pu craindre :

« Un terrible accident s'est produit hier matin, vers le quart de six heures, à la barrière de Froyennes.

« Le train de Valenciennes qui part à 5 h. 35 de notre gare a tamponné une voiture à deux chevaux qui se trouvait sur la voie, tirant un cheval, blessant l'autre et renversant en mille pièces le véhicule.

« Quatre personnes se trouvaient dans la voiture, deux femmes, un homme et un enfant. Par un bonheur providentiel, aucune d'elles ne fut tuée sur le coup : une des femmes et l'homme sont cependant très grièvement blessés.

« L'enfant a été retrouvé, couché à plat ventre, près de la maisonnette du garde.

« Les malades ont été transportés à l'hospice, par des pièces de toile, draps, couvertures de laine, etc., appartenant à un colporteur de Louvain, qui se rendait à Peq et qui passait par la première fois à la barrière de Froyennes. Le colporteur suivait à pied sa voiture. Lui-même était engagé sur la voie quand l'accident s'est produit.

« De l'empêché, il résulte que les barrières sont fermées, conformément au règlement, à l'arrivée du train de Valenciennes, et que les raisons de croire que le colporteur qui suivait à pied la voiture, aura ouvert lui-même l'une d'elles, selon la mauvaise habitude qu'ont certains colportiers voyageurs la nuit, l'obscurité, le bruit et le bruit de son véhicule l'auraient empêché d'entendre et de voir le convoi, et l'accident se sera alors produit dans les circonstances que nous avons rapportées plus haut.

Le drame de Maxzeel.

La justice vient de faire une nouvelle descente absolument imprévue.

Outre l'instrument de l'indivision, instrument qui a trouvé couvert de sang, on a découvert encore deux autres instruments qui ont servi à une pelle et une serpe. Ces objets étaient maculés de sang.

Aux charges que les instruments ont apportées à l'accusation terrible qui pèse sur Cornélie Buys, il faut ajouter celle-ci : le docteur qui est entré le premier dans la maison de Buys des Boles de sang récentes. Sur l'observation qu'il en fit à Buys, celui-ci se troubla et, peu d'instants après, il a fait disparaître ces taches en se lavant les mains. C'est une présomption grave qui a ajouté à plusieurs autres. Aussi Buys paraît avoir perdu quelque peu de son assurance, sans s'écarter pourtant de ses premières explications.

Il y a eu de formidables luges à l'adresse de Buys quand il a quitté l'endroit pour reprendre place dans la voiture qui l'avait amené.

Un drame à Gembloux.

Les époux Botthey, qui habitaient au lieu dit « Pachtis Baie », vivaient en mauvaise intelligence. Le mari, qui ne paraît pas jouir de la plénitude de ses facultés intellectuelles, faisait à chaque instant des scènes à sa femme. Hier matin, vers 5 h. 12, les deux filles de Botthey furent éveillées par le bruit d'une lutte dans la chambre de leurs parents, contiguë à la leur.

Les jeunes filles pénétrèrent dans cette pièce et dès les premiers pas reculent épouvantées à leur mère râlait sur son lit, mortellement blessée à la tête par Botthey, qui l'avait frappée au moyen d'un couteau. Les jeunes filles coururent vers leur mère et se mirent à crier et à pousser des cris de désespoir. Le bruit de ce tumulte fut entendu par le propriétaire de la maison qui se précipita sur les lieux au crime.

ÉTAT-CIVIL. — Roubaix.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES. — Le 27 janvier, à 10 heures, au bureau de M. de Crois, à M. Henri Michiels, rue Buffon, 19, et Victor Vannege, rue des Fleurs, et Nicolas Vannege, rue de Valenciennes, et Charles Delobel, rue de Valenciennes, et Charles Delobel, rue de Valenciennes, et Jeanne Vannege, rue des Longues-Haies, et Gabriel Koken, rue de l'Hommelet, 6. — Deux du 5 février. — Irma Dheygers, 1 mois 9 jours, rue de Valenciennes, 113. — Henri Follet, 2 mois, rue de Valenciennes, 113. — René Comon, rue de Valenciennes, 113. — Des du 5 février. — Jean-Baptiste Beuschaert, 2 jours, aux Phalémus, et Clémence Dupuy, 51 ans 2 mois, sans profession, au Blanc-Sauvage, et Louise Parmentier, 1 an, au Blanc-Sauvage.

Tourcoing.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 5 février. — Camille Desfontaines, rue du Blanc-Sauvage, et Charles Honoré, rue des Carrières, et Madeleine Delobel, aux Phalémus, et Alfred Diagne, au Blanc-Sauvage. — Des du 5 février. — Jean-Baptiste Beuschaert, 2 jours, aux Phalémus, et Clémence Dupuy, 51 ans 2 mois, sans profession, au Blanc-Sauvage, et Louise Parmentier, 1 an, au Blanc-Sauvage.

LETRES MORTUAIRES & OBITS

IMPRIMERIE ALBERT REBOUX. — AVISGRATUIT dans le Journal de Roubaix (édition), et dans le Petit Journal de Roubaix.

Convois funèbres & Obits

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Antel de l'église Saint-Martin à Roubaix, le lundi 3 février 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Joséphine FLORIN, épouse de M. Richard CLAUDET, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1886, dans sa 82^e année, administratrice des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Des obits seront célébrés en l'église Saint-Denis à Valenciennes, le dimanche 7 février, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Louis-Joseph FLORIN, décédé à Valenciennes, le 25 décembre 1885, dans sa 82^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par obit, auraient pu être de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église de Saint-Casimir à Roubaix, le lundi 3 février 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Christian LEHÉLIX, veuf de Dame Marie-SELOSSIE, décédée à Roubaix, le 25 décembre 1885, dans sa 82^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par obit, auraient pu être de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église de Saint-Casimir à Roubaix, le lundi 3 février 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Christian LEHÉLIX, veuf de Dame Marie-SELOSSIE, décédée à Roubaix, le 25 décembre 1885, dans sa 82^e année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par obit, auraient pu être de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

Assassinat et vol à Beauvois (Aisne).

La petite commune de Beauvois vient d'être le théâtre d'un crime horrible. Mme Psarski, qui tenait une petite épicerie, a été assassinée vendredi soir. La maison est située sur le bord de la rue, près du presbytère. Mme Psarski avait passé une partie de la journée à lire les journaux ; quand la femme de service la quitta, elle lisait encore. On croit que c'est un peu après neuf heures que l'assassin s'est introduit dans la maison. Les voisins n'ont rien entendu. C'est le lendemain seulement, vers sept heures du matin, que le crime a été connu.

Une femme, se rendant chez Mlle Psarski pour acheter une paire de sabots confectionnés, arrivant que la porte donnant sur la rue était ouverte les sabots volés.

Ne trouvant personne dans l'épicerie, la femme avança jusqu'à la porte de la pièce, et là, elle vit l'épicière baissant dans une mare de sang, près de la porte qui s'ouvrait sur la cour. Aux cris poussés par cette femme, les voisins accoururent et ne purent que constater l'assassinat.

Mme Psarski a été frappée à la tête avec un sabot et terrassée ensuite par l'assassin, elle a été baillonnée et frappée à la gorge avec un couteau.

Le crime accompli, le misérable a forcé avec un tisonnier les tiroirs de l'épicerie, du défilé et les tiroirs de l'armoire à cochier pour s'emparer de ce qu'ils contenaient. Un tiroir accroché dans la boutique de l'épicerie était maculé de sang. L'assassin s'en est certainement servi pour essuyer ses mains et son cou.

On a enlevé seulement l'argent renfermé dans l'armoire et les tiroirs.

Le lendemain du crime, M. le procureur de la République, M. le juge d'instruction du tribunal de Saint-Quentin, M. le juge de paix de Vermand et les gendarmes, se sont rendus à Beauvois, et ont procédé à une enquête qui a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit, et qui est poursuivie d'une façon très active.

La séance continue.

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome).

Bureaux à 6 heures 1/2 ; Rideaux à 7 heures 1/2. — Dimanche 7 février les MACTRES de STRASBOURG ou LA LAMPE EN TOILE, pièce historique en 5 actes et 10 tableaux, de M. Champagne, donnée par la troupe Pascal Delagrée, avec le concours de plusieurs artistes des théâtres de Paris.

Prix des places : Loges et fauteuils, 3 fr. ; parterre, 2 fr. ; premières, 1 fr. 50 ; secondes, 1 fr. 25 ; troisièmes, 1 fr. 00. — Location des loges, 50 c.

Théâtre des Boulevards (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 h. — Spectacle offert aux dames. — LE FILS DU FORGAT, drame. — MAMZELLE NITOU CHE, opérette.

Théâtre de Tourcoing (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Lille (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

Théâtre de Valenciennes (dir. de M. Deschamps).

Dimanche 7 février à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. — LE NAUFRAGE DE LA MÈGE SE, drame. — CHEZ UN GARÇON, opérette.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)
Séance du samedi 6 février 1886
Présidence de M. Floquet

La Chambre discute l'urgence sur la proposition de M. Sarcy tendant à nommer une commission parlementaire en vue de contrôler les factures des compagnies de chemins de fer pour les transports de la Casimir.

M. Casimir Périer conteste aux commissions parlementaires le droit d'immixtion dans les affaires d'ordre administratif.

M. Dreyfus proteste.

M. Cavaignac, ancien sous-secrétaire d'Etat de la guerre comme M. Casimir Périer, parle dans le même sens que ce dernier.

M. Pelletan dit que des faits scandaleux ont été relevés. La lumière est nécessaire.

M. Ganivet demande l'ajournement qui est refusé.

Finalement la proposition Sarcy est adoptée.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la proposition d'amnistie.

M. Clovis Hugues regrette l'attitude du ministère ; ses amis ne demandent qu'à défendre la République avec le gouvernement, bien qu'elle ne soit pas menacée. (Applaudissements à gauche.)

Il ajoute que l'empire n'a pas les amnisties. (Applaudissements à droite.)

Il accuse la police de provoquer les grèves. Parlant de Deshayes, il demande l'exécution l'assassinat de M. Watrin. (Murmures.)

M. Floquet. — Ne dites pas un crime, mais une exécution.

M. Clovis Hugues dit que Cyvet et les condamnés de Montau-sur-les-Mines sont des victimes. La séance continue.

ENCHÈRES DE LAINES DE LONDRES

Nous avons reçu hier soir la dépêche suivante :
Londres, 5 février 1886, 6 h. 32 soir.
7,800 balles d'Australie ont été offertes.
600 balles ont été retirées.
Roubaix, Tourcoing, Fournies en ont acheté 1,500 b., Reims 2,000 b., l'Allemagne 900 b.
Les cours sont fermes.

Nous correspondants particuliers nous transmettent ces avis complémentaires :

Londres, 5 février.

Le choix de cette journée était surtout composé de genres qui sont, en ce moment, le plus en faveur, soit pour la fabrication de laines moyennes de Sydney et de Port-Philippe et pour le négoce des petites laines en Queensland, Melbourne et Adélaïde.

Le négoce du Nord a disputé à l'Angleterre toutes les Adélaïde rouges qui ont trouvé preneurs à des prix relativement fort élevés ; la fabrication de tous pays était sur les laines ordinaires.

C'est le négoce de Reims, qui semble depuis deux ou trois jours s'être mis aux achats, qui a pris la plus grande partie des petits genres Queensland et Melbourne à des prix également très fermes pour les seconds comme pour les suints.

Plusieurs lots de laines moyennes Port-Philippe et Sydney ont obtenu des prix certainement supérieurs à ceux de novembre dernier.

En somme, la journée d'aujourd'hui a été une des plus animées de la vente actuelle.

Pas d'affaires à renseigner aujourd'hui.

ANVERS, 5 février.

ODESSA, 3 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50, 82 b. dito dito à R. 6.45, 281 b. bergère mérinos Vassal en suint à R. 7.25 et 90 b. Crimée grise-noire lavage de Kherson 1^{re} tonte à R. 6.25.

MARSEILLE, 23 janvier.

Le chiffre des ventes ne s'est élevé qu'à 632 balles ; mais les arrivages ont été de 431 balles. Comme prix, rien de change ; excepté sur les Kustendé, dont une petite partie a été vendue à fr. 1.15. Il est vrai de dire qu'une portion se trouvait à l'entrepôt de la douane.

RIO-GRANDE, 25 janvier.

Quelques affaires ont été conclues à 7 s. par 15 kil. pour creole non lavé, soit 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé non lavé ou 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé et consommable.

NEW-YORK, 5 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50, 82 b. dito dito à R. 6.45, 281 b. bergère mérinos Vassal en suint à R. 7.25 et 90 b. Crimée grise-noire lavage de Kherson 1^{re} tonte à R. 6.25.

MARSEILLE, 23 janvier.

Le chiffre des ventes ne s'est élevé qu'à 632 balles ; mais les arrivages ont été de 431 balles. Comme prix, rien de change ; excepté sur les Kustendé, dont une petite partie a été vendue à fr. 1.15. Il est vrai de dire qu'une portion se trouvait à l'entrepôt de la douane.

RIO-GRANDE, 25 janvier.

Quelques affaires ont été conclues à 7 s. par 15 kil. pour creole non lavé, soit 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé non lavé ou 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé et consommable.

NEW-YORK, 5 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50, 82 b. dito dito à R. 6.45, 281 b. bergère mérinos Vassal en suint à R. 7.25 et 90 b. Crimée grise-noire lavage de Kherson 1^{re} tonte à R. 6.25.

MARSEILLE, 23 janvier.

Le chiffre des ventes ne s'est élevé qu'à 632 balles ; mais les arrivages ont été de 431 balles. Comme prix, rien de change ; excepté sur les Kustendé, dont une petite partie a été vendue à fr. 1.15. Il est vrai de dire qu'une portion se trouvait à l'entrepôt de la douane.

RIO-GRANDE, 25 janvier.

Quelques affaires ont été conclues à 7 s. par 15 kil. pour creole non lavé, soit 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé non lavé ou 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé et consommable.

NEW-YORK, 5 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50, 82 b. dito dito à R. 6.45, 281 b. bergère mérinos Vassal en suint à R. 7.25 et 90 b. Crimée grise-noire lavage de Kherson 1^{re} tonte à R. 6.25.

MARSEILLE, 23 janvier.

Le chiffre des ventes ne s'est élevé qu'à 632 balles ; mais les arrivages ont été de 431 balles. Comme prix, rien de change ; excepté sur les Kustendé, dont une petite partie a été vendue à fr. 1.15. Il est vrai de dire qu'une portion se trouvait à l'entrepôt de la douane.

RIO-GRANDE, 25 janvier.

Quelques affaires ont été conclues à 7 s. par 15 kil. pour creole non lavé, soit 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé non lavé ou 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé et consommable.

NEW-YORK, 5 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50, 82 b. dito dito à R. 6.45, 281 b. bergère mérinos Vassal en suint à R. 7.25 et 90 b. Crimée grise-noire lavage de Kherson 1^{re} tonte à R. 6.25.

MARSEILLE, 23 janvier.

Le chiffre des ventes ne s'est élevé qu'à 632 balles ; mais les arrivages ont été de 431 balles. Comme prix, rien de change ; excepté sur les Kustendé, dont une petite partie a été vendue à fr. 1.15. Il est vrai de dire qu'une portion se trouvait à l'entrepôt de la douane.

RIO-GRANDE, 25 janvier.

Quelques affaires ont été conclues à 7 s. par 15 kil. pour creole non lavé, soit 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé non lavé ou 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé et consommable.

NEW-YORK, 5 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50, 82 b. dito dito à R. 6.45, 281 b. bergère mérinos Vassal en suint à R. 7.25 et 90 b. Crimée grise-noire lavage de Kherson 1^{re} tonte à R. 6.25.

MARSEILLE, 23 janvier.

Le chiffre des ventes ne s'est élevé qu'à 632 balles ; mais les arrivages ont été de 431 balles. Comme prix, rien de change ; excepté sur les Kustendé, dont une petite partie a été vendue à fr. 1.15. Il est vrai de dire qu'une portion se trouvait à l'entrepôt de la douane.

RIO-GRANDE, 25 janvier.

Quelques affaires ont été conclues à 7 s. par 15 kil. pour creole non lavé, soit 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé non lavé ou 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé et consommable.

NEW-YORK, 5 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50, 82 b. dito dito à R. 6.45, 281 b. bergère mérinos Vassal en suint à R. 7.25 et 90 b. Crimée grise-noire lavage de Kherson 1^{re} tonte à R. 6.25.

MARSEILLE, 23 janvier.

Le chiffre des ventes ne s'est élevé qu'à 632 balles ; mais les arrivages ont été de 431 balles. Comme prix, rien de change ; excepté sur les Kustendé, dont une petite partie a été vendue à fr. 1.15. Il est vrai de dire qu'une portion se trouvait à l'entrepôt de la douane.

RIO-GRANDE, 25 janvier.

Quelques affaires ont été conclues à 7 s. par 15 kil. pour creole non lavé, soit 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé non lavé ou 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé et consommable.

NEW-YORK, 5 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50, 82 b. dito dito à R. 6.45, 281 b. bergère mérinos Vassal en suint à R. 7.25 et 90 b. Crimée grise-noire lavage de Kherson 1^{re} tonte à R. 6.25.

MARSEILLE, 23 janvier.

Le chiffre des ventes ne s'est élevé qu'à 632 balles ; mais les arrivages ont été de 431 balles. Comme prix, rien de change ; excepté sur les Kustendé, dont une petite partie a été vendue à fr. 1.15. Il est vrai de dire qu'une portion se trouvait à l'entrepôt de la douane.

RIO-GRANDE, 25 janvier.

Quelques affaires ont été conclues à 7 s. par 15 kil. pour creole non lavé, soit 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé non lavé ou 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé et consommable.

NEW-YORK, 5 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50, 82 b. dito dito à R. 6.45, 281 b. bergère mérinos Vassal en suint à R. 7.25 et 90 b. Crimée grise-noire lavage de Kherson 1^{re} tonte à R. 6.25.

MARSEILLE, 23 janvier.

Le chiffre des ventes ne s'est élevé qu'à 632 balles ; mais les arrivages ont été de 431 balles. Comme prix, rien de change ; excepté sur les Kustendé, dont une petite partie a été vendue à fr. 1.15. Il est vrai de dire qu'une portion se trouvait à l'entrepôt de la douane.

RIO-GRANDE, 25 janvier.

Quelques affaires ont été conclues à 7 s. par 15 kil. pour creole non lavé, soit 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé non lavé ou 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé et consommable.

NEW-YORK, 5 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50, 82 b. dito dito à R. 6.45, 281 b. bergère mérinos Vassal en suint à R. 7.25 et 90 b. Crimée grise-noire lavage de Kherson 1^{re} tonte à R. 6.25.

MARSEILLE, 23 janvier.

Le chiffre des ventes ne s'est élevé qu'à 632 balles ; mais les arrivages ont été de 431 balles. Comme prix, rien de change ; excepté sur les Kustendé, dont une petite partie a été vendue à fr. 1.15. Il est vrai de dire qu'une portion se trouvait à l'entrepôt de la douane.

RIO-GRANDE, 25 janvier.

Quelques affaires ont été conclues à 7 s. par 15 kil. pour creole non lavé, soit 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé non lavé ou 11 1/2 p. kil. et 10 s. pour lavé et consommable.

NEW-YORK, 5 février.

Les affaires ont continué à être assez suivies et presque aux mêmes prix de la semaine passée. On a acheté 123 balles mérinos Crimée en suint à R. 6.90, 118 balles dito dito à R. 6.50,